



Maison des sports
29 Bd Saint-Michel
72000 LE MANS



02.52.19.21.27



comite.judo.sarthe@gmail.com



Comité Sarthe Judo

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce séjour est un **stage sportif**, ayant pour but de faire progresser les judokas identifiés comme ayant un potentiel de progression important.

Il a également pour objectif de créer une dynamique de cohésion au sein du groupe benjamin des comités départementaux de Sarthe et de Mayenne.

Il aura lieu à **Sablé-sur-Sarthe**, du **18 au 19 février 2026**. Au programme sont notamment prévus 4 séances de judo, 1 footing, mais également des jeux collectifs et de société.

Nous serons accueillis dans 2 lieux :

- CFSR de Sablé-sur-Sarthe (repas du soir, nuitée, petit déjeuner, déjeuner)
- Dojo de Sablé-sur-Sarthe (séances de judo)

Les enfants seront encadrés par des professeurs de judo diplômés, enseignants de clubs Sarthois et/ou Mayennais :

- Gurwan Leroux (responsable de stage)
- Thomas Boussard
- Logan Maulave
- Accompagnante féminine à déterminer

Le montant demandé est de 65€ par participant, à régler sur Hello Asso via le lien suivant ou le QR code :
[Lien - règlement stage](#)





Maison des sports
29 Bd Saint-Michel
72000 LE MANS



02.52.19.21.27



comite.sarthe.judo@gmail.com



Comité Sarthe Judo

QUELQUES INFOS PRATIQUES :

- Accueil : mercredi 18/02 - 9h à 9h30 - Dojo de Sablé-sur-Sarthe
- Fin du stage : jeudi 19/02 - 17h - Dojo de Sablé-sur-Sarthe
- Pour les enfants venant du même club, pensez à covoiturer pour venir et repartir du stage si possible.
- Les déplacements entre le dojo et le lieu d'hébergement se feront à pied.
- Après la fermeture des inscriptions, un groupe Whatsapp pour les parents sera créé afin de faciliter l'organisation et de donner des nouvelles régulières.

TROUSSEAU :

- 2 judogis + zooris/claquettes/tongs + bouteille d'eau/gourde ;
- 2 tenues de sport + chaussures ;
- Vêtements et sous-vêtements pour 2 jours ;
- 1 serviette + trousse de toilette ;
- 1 duvet ;
- 1 manteau/vêtement de pluie
- 1 Pique-nique pour le mercredi midi

CONTACTS :

Comité : comite.judo.sarthe@gmail.com

Responsable du stage : Gurwan Leroux - gurwan.leroux@ffjudo.com - 06.52.91.63.80

Resp. benjamins/minimes : Thomas Boussard - thomasboussard@outlook.fr - 06.35.48.32.73

COMITE SARTHE JUDO



Maison des sports
29 Bd Saint-Michel
72000 LE MANS



02.52.19.21.27



comite.judo.sarthe@gmail.com



Comité Sarthe Judo

AUTORISATION DE PARTICIPATION

Je, sous-signé(e) M / Mme

Demeurant au

Numéro à contacter en cas d'urgence :

Mail :

Autorise mon enfant/enfant dont j'ai la responsabilité :

Nom : Prénom :

Né(e) le à

Licencié(e) au club :

A participer au stage sportif d'hiver benjamins, du 18 au 19 février, à Sablé-sur-Sarthe.

Autorise les accompagnants à prendre les dispositions qui s'avéreraient nécessaires en cas d'accident, telles l'intervention d'un médecin ou une hospitalisation (sous réserve de me prévenir dans les plus brefs délais).

Oui

Non

Autorise les accompagnants à prendre en charge l'enfant à sa sortie de l'hôpital, après l'accord du médecin.

Oui

Non

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé". Bon pour autorisation :

Fait le

A



Maison des sports
29 Bd Saint-Michel
72000 LE MANS



02.52.19.21.27



comite.judo.sarthe@gmail.com



Comité Sarthe Judo

REGLEMENT DU STAGE

Voici quelques règles à suivre durant ce stage d'hiver. Pour son bon déroulement, ce règlement sera lu et signé par le/les parents/responsables légaux ainsi que l'enfant participant au stage.

FORMALITÉS :

- 1. Toute inscription sera validée uniquement lorsque l'organisation aura reçu le paiement HelloAsso ainsi que TOUS les documents réclamés. Dans ce cas, vous recevrez un mail ou SMS de confirmation.**
- 2. Nous tenons à ce que la décision de participer à ce stage soit prise avec le professeur du club.**

DISCIPLINE :

- 1. Les enfants doivent le respect à l'équipe d'animation, au personnel municipal, au personnel des structures qui les accueille et à leurs camarades.**
- 2. Tout manque de respect envers une personne sera sanctionné.**
- 3. Ils doivent respecter le matériel mis à disposition et suivre les consignes de sécurité qui leur sont données. Nous attirons l'attention des parents sur le fait que leur responsabilité pourrait être engagée dans le cas où leur enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux.**
- 4. Il est strictement interdit de fumer et d'apporter de l'alcool.**
- 5. Le comité ne se rendra pas responsable en cas de vol ou de perte d'objet au cours du séjour. (un rangement sera disponible pour ceux qui le souhaitent dans les chambres des encadrants).**
- 6. En cas de non-respect du règlement du stage, le comité s'engage à prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du stage.**

***Signatures du responsable
légal et de l'enfant :***



Maison des sports
29 Bd Saint-Michel
72000 LE MANS



02.52.19.21.27



comite.judo.sarthe@gmail.com



Comité Sarthe Judo

FICHE SANITAIRE

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant le séjour. Elle évite de vous démunir du carnet de santé de l'enfant. Elle restera confidentielle et vous sera rendue/détruite à la fin du séjour.

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations) :

VACCINS OBLIGATOIRES	A JOUR (Oui/non)	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATE DES INJECTIONS
Diphthérie			Hépatite B	
Tétanos			Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite / DT polyo / Tétracoq			Coqueluche	
			Autre (préciser)	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

TRAITEMENT MÉDICAL :

Mon enfant **suivra un traitement médical** pendant le séjour :

Oui

Non

Si oui, joindre une ordonnance récente avec le nom des médicaments et la posologie et lors du départ, le sac des médicaments correspondants, dans leur emballage d'origine avec la notice, marqués au nom de l'enfant. **Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.**



Maison des sports
29 Bd Saint-Michel
72000 LE MANS



02.52.19.21.27



comite.judo.sarthe@gmail.com



Comité Sarthe Judo

FICHE SANITAIRE

ANTÉCÉDENTS :

L'enfant a déjà eu les maladies suivantes :

- Rubéole : Oui / Non
- Varicelle : Oui / Non
- Angine : Oui / Non
- Rhumatisme articulaire aigu : Oui / Non

- Scarlatine : Oui / Non
- Coqueluche : Oui / Non
- Otite : Oui / Non
- Oreillons : Oui / Non
- Rougeole : Oui / Non

ALLERGIES :

L'enfant a des allergies :

Oui

Non

Conduite à tenir en cas de crise d'allergie :

.....
.....

Dans le cas d'allergie alimentaire, le préciser ici et indiquer la liste la plus précise possible des aliments interdits :

.....
.....

AUTRES RECOMMANDATIONS :

Eventuelles difficultés de santé récentes et éventuelles précautions à prendre :

.....
.....

Régime alimentaire particulier (hors raisons médicales) :

.....
.....



Maison des sports
29 Bd Saint-Michel
72000 LE MANS



02.52.19.21.27



comite.judo.sarthe@gmail.com



Comité Sarthe Judo

DROIT A L'IMAGE :

Je, sous-signé(e) M / Mme

Autorise

N'autorise pas

Les Comités Sarthe Judo / Judo Mayenne à prendre en photo l'enfant :
..... dont j'ai la responsabilité, et à publier ces photos sur leurs réseaux sociaux et leur site internet.

Pour information : Ce ne seront que des photos de groupe, et n'ont pour utilité que de créer des souvenirs de ce stage et à promouvoir notre activité.

Fait le :

Signature :

A :

DOCUMENTS A JOINDRE :

- Autorisation de participation remplie et signée
- Règlement intérieur signé
- Fiche sanitaire remplie
- Photocopie des vaccins à jour (carnet de santé)
- Photocopie de la carte de mutuelle
- Ordonnance médicale (si besoin)
- Autorisation du droit à l'image
- Attestation de paiement HelloAsso

→ Suite à cela, vous recevrez un mail/SMS de confirmation.